

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 24 JUIN 2021
Interventions d'Odile Maurin

16.1 Toulouse - Aménagement des Allées de Bellefontaine, du Parvis du métro et du Parc Clairfont ouest : approbation du dossier Avant-Projet et du coût prévisionnel-DEL-21-0556

Monsieur le président, chers collègues,

Nous notons tous l'intérêt de d'une requalification de l'espace urbain autour du métro Bellefontaine. Cependant, encore une fois, ce projet s'est construit sans la majorité des habitants et usagers du site. Aucun des amis et connaissances que nous avons dans le quartier n'étaient au courant de ce projet.

En outre, alors que les agents de la métropole en charge des questions d'accessibilité ont été consulté sur le projet et qu'ils ont, aux dires de la collectivité, émis des réserves notamment sur les marches en sifflets prévues en lieu et place de la trémie qui sera rebouchée, ces marches sont malgré tout restées dans le projet présenté alors qu'elles sont dangereuses, voire interdites.

Il est inquiétant que les alertes sur l'accessibilité passent régulièrement à la trappe et que les questions budgétaires prennent régulièrement le pas sur la qualité d'usage des réalisations de la collectivité. C'est une vision à court terme de l'aménagement de l'espace public qui est coûteuse à terme, car d'une part elle oblige tôt ou tard à réaménager, et elle produit de l'accidentologie, quand elle ne dissuade pas nos aînés et les plus fragiles de sortir de chez eux. Alors qu'à contrario, quand les ingénieurs et urbanistes sont correctement formés à la conception universelle, à des espaces qui n'excluent personnes, les surcouts sont nuls, ou quasiment.

Certains penseront que cette intervention concerne un point de détail, un élément mineur, et pourtant, c'est la somme de détails considérés comme mineurs qui fait ou non la qualité d'un projet dans la durée.